

Mise à jour de l'équipe RGP



Exposition minime aux banques américaines en difficulté

Le 10 mars 2023, la Silicon Valley Bank (SVB) a fait faillite à la suite d'une ruée des épargnants vers cette banque, provoquant la plus grande faillite bancaire aux États-Unis depuis la crise financière de 2008 et la deuxième plus grande de l'histoire du pays. La Silicon Valley Bank était spécialisée dans la prestation de services bancaires et financiers aux secteurs des technologies et des sciences de la vie, ainsi qu'aux sociétés de capital-investissement et de capital de risque.

Après la chute de la SVB, la Signature Bank, une institution financière basée à New York ayant des liens étroits avec l'industrie des cryptomonnaies, s'est effondrée le 12 mars 2023 après que les épargnants se sont précipités sur la banque pour en sortir leurs fonds. Puis le 13 mars 2023, la First Republic Bank, dont le siège social se trouve à San Francisco, a subi de fortes pertes boursières en raison des craintes de contagion bancaire, avant que les organismes de réglementation nationaux ne prennent des mesures d'urgence à son endroit et que la banque n'obtienne un financement supplémentaire par l'entremise de J.P. Morgan et de la Réserve fédérale américaine.

L'équipe Recherche sur les gestionnaires de placements de la Canada Vie a examiné l'exposition de toutes ses gammes de fonds à ces banques américaines et a déterminé qu'elle était minime et qu'elle n'avait pas eu d'incidence importante sur le rendement des fonds. Les gestionnaires de placements des diverses plateformes de la Canada Vie ont fait preuve de diligence dans l'analyse des risques potentiels liés à ce type de situation et continuent de surveiller toute incidence potentielle de ce qui s'est déjà produit sur le marché.

L'équipe RGP de la Canada Vie continue de surveiller l'exposition aux banques américaines et maintient un contact régulier avec les gestionnaires de placements au sujet de ces positions mineures. L'équipe RGP examine régulièrement les gammes de placements et les gestionnaires de placements qui ont été embauchés comme sous-conseillers de premier ordre dans le cadre de son plan de surveillance global à l'échelle de tous les secteurs d'activités d'affaires afin de rester à l'affût de ces types de situations boursières.

13 mars 2023

Mise en garde : Les fonds distincts de la Canada Vie sont offerts par l'intermédiaire d'une police de rente à capital variable collective établie par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Il n'est pas garanti que les objectifs du fonds distinct en ce qui a trait aux placements, aux risques ou aux rendements seront atteints. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, sa valeur peut augmenter ou diminuer, et le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Les renseignements contenus dans ce document ne doivent pas être considérés comme une recommandation ni comme une offre d'achat ou de vente de tout titre en particulier. Ce document n'a pas été conçu de manière à constituer un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. Il est recommandé de consulter un conseiller indépendant pour qu'il vous aide à prendre des décisions éclairées au sujet de vos placements.

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada.